



AR Prefecture

005-200034502-20240619-2024_062-DE
Reçu le 25/06/2024

Extrait du registre des

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

Séance du 19 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix-neuf du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de Saint-Bonnet-en-Champsaur, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du quatorze juin 2024 sous la Présidence de M. Laurent DAUMARK.

Etaient présents : 15

Mme Manon ATHENOUR, M. Roland BERNARD, Mme Aurélie DESSEIN, Mme Emilie DROUHOT, M. Fabien FERRARO, Mme Marie FESTA, M. Jean-Yves GARNIER, M. Michaël GAUME, M. Christian GONSOLIN, M. Rémy GONSOLIN, M. Jean-Marie GUEYDAN, Mme Nathalie LAJKO, Mme Virginie LE TOUMELIN et Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

Etaient absents : 4

Mme Marie-Noëlle CHAIX, M. Dominique GOURY, M. Frédéric GAILLAND et Mme Nelly MARY.

Etaient absents et représentés : 3

Mme Marie-Noëlle CHAIX ayant donné pouvoir à M. Jean-Marie GUEYDAN, M. Frédéric GAILLAND ayant donné pouvoir à Mme Marie FESTA, M. Dominique GOURY ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves GARNIER.

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle PELLEGRIN.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE D'ECHANGES MULTIMODALES ET DE COVOITURAGE

Monsieur le Maire

Rappelle qu'un appel à concurrence a été lancé le 25 avril 2024 pour le marché de travaux d'aménagement d'une aire d'échanges multimodales et de covoiturage.

Rappelle qu'après ouverture des plis par la CAO réunie le 24 mai 2024, l'ensemble des offres ont été considérées comme recevables. La CAO s'est réunie de nouveau le 07 juin 2024 afin d'étudier le rapport d'analyse des offres (RAO) présenté par la maîtrise d'œuvre. Les membres de la CAO se sont positionnés sur le candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse après négociation selon les critères définis par le règlement de la consultation.

La commission propose de retenir le candidat suivant :

	Candidat retenu	Montant (en € HT)	Délais de réalisation (en jours ouvrés)
Travaux d'aménagement d'une aire d'échanges multimodales et de covoiturage	LA ROUTIERE DU MIDI (offre variante)	189 979.40	30

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Vu le code général des collectivités territoriale ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le budget primitif 2024,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 07 juin 2024,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de :

ARTICLE 1. Retenir le candidat LA ROUTIERE DU MIDI pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une aire d'échanges multimodales et de covoiturage.

ARTICLE 2. Approuver le montant de 189 979.40€ HT et l'inscrire au budget primitif 2024.

ARTICLE 3. Charger Monsieur le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation de ce marché.



AR Prefecture

005-200034502-20240619-2024_062-DE
Reçu le 25/06/2024

Membres en exercice :	19	Pour :	18
Membres présents :	15	Abstention :	0
Membres représentés :	3	Contre :	0

Transmis en Préfecture le : 25 JUIN 2024
Affiché ou publié le : 20 JUIN 2024

Ainsi fait et délibéré le 19 juin 2024
Pour copie conforme

Le Maire

Laurent DAUMARK